Cours d'informatique

MP2I

Lou Chalmain

2022-2023

Table des matières

1	Init	iation à Ocaml	5
	1.1	Variables	5
		1.1.1 Déclaration et types	5
		1.1.2 Overflow	6
		1.1.3 Comparaisons et type bool	7
		1.1.4 Variables locales	7
		1.1.5 Références	8
	1.2	Fonctions	8
		1.2.1 Déclaration et signature	8
		1.2.2 Polymorphisme	0
		1.2.3 Type unit	0
		1.2.4 Fonctions anonymes - ordre supérieur	1
		1.2.5 Fonctions récursives	2
	1.3	Structures de contrôle	2
		1.3.1 Structure conditionnelle if then else	2
		1.3.2 begin end	3
		1.3.3 Structure itérative : boucle for	3
		1.3.4 Structure itérative : boucle while	4
	1.4	Types structurés prédéfinis	4
		1.4.1 n-uplets	4
		1.4.2 Listes	5
		1.4.3 Tableaux	5
		1.4.4 Types option	6
	1.5	Filtrage de motifs	7
		1.5.1 Syntaxe	7
		1.5.2 Le cas des listes	8
	1.6	Exceptions	9
	1.7	Types construits	0
		1.7.1 Types énumérés (ou somme ou union)	0
		1.7.2 Types enregistrements	0
		1.7.3 Types mutuellement récursifs	1
	1.8	Ocaml sur sa propre machine	2
		1.8.1 Installation de Ocaml	2
		1.8.2 Boucle d'intéraction (toplevel) et compilateur	2
		1.8.3 Utilisation de VSCodium	3
	1.9	Modules	4
		1.9.1 Le module List	4
		1.9.2 Le module Array	5
^			_
Z		lyse des programmes 2	
		Bonnes pratiques	
	2.2	Correction	
	2.3	Terminaison	
	2.4	Tests	1

2.5	Comp	exité	32
	2.5.1	Complexité temporelle	32
	2.5.2	Classes de complexité	33
	2.5.3	Complexité spatiale	33

Chapitre 1

Initiation à Ocaml

Ocaml est un langage de programmation relevant notamment du paradigme de la programmation fonctionnelle, c'est à dire qu'il repose sur l'évaluation de fonctions, mais permettant également d'adopter un style de programmation impérative.

Un programme Ocaml est une suite d'expressions et de déclarations séparées par un double point-virgule ; ; dans lesquelles l'indentation et les retours à la ligne n'a pas d'importance mais facilitent grandement la lisibilité et la compréhension du code.

Une expression peut elle-même être une séquence de plusieurs expressions séparées d'un point-virgule ;. Dans ce cas c'est l'évaluation de la dernière expression qui est renvoyée.

1.1 Variables

1.1.1 Déclaration et types

La déclaration d'une variable s'effectue en Ocaml grâce au mot-clé let selon la syntaxe suivante :

```
let ma_variable = ma_valeur;;
```

Exemple 1.1.

```
# let a = 8;;
val a : int = 8
```

La sortie indique qu'on vient de créer une variable dont :

- le *nom* est a
- le *type* est int
- la valeur est 8

Pour faciliter la compréhension du code on choisit des noms de variables explicites lorsque cela fait sens (comme prix ou distance plutôt que a ou x).

Dans tous les cas on choisira des mots *sans espaces* et *non accentués* (on pourra utiliser le symbole _).

Exemple 1.2.

```
# let duree_en_h = 3.5;;
val duree_en_h : float = 3.5
```

Une variable définie comme ci-dessus est *immuable* (sa valeur n'est pas modifiable) et possède obligatoirement un *type*, on parle de *typage statique*.

Le type est *inféré* par le compilateur ou l'interpréteur : il est déduit des différentes fonctions et opérateurs impliqués dans l'expression évaluée lors de la déclaration.

Le tableau suivant récapitule les types de base et les opérateurs associés :

	Type	Opérateur	
		+	addition
		-	soustraction
Entiers relatifs	int	*	multiplication
		/	division euclidienne
		mod	reste de la diviion euclidienne (si positifs)
		+.	addition
			soustraction
Nombres à virgule flottante	float	*.	multiplication
		1.	division exacte
		**	puissance
Booléen	bool	not	négation
(true ou false)		&&	ET logique
		11	OU logique
Caractère	char		ex:'c'
Chaîne de caractères	string	^	concaténation: "une "^"chaine" = "une chaine"
Rien	unit		() est de type unit

Remarque 1.1. Les nombres à virgule flottante (ou *flottants*) s'écrivent avec un point et non une virgule! Sinon, il s'agira d'un couple d'entiers (type int * int).

Exemple 1.3.

```
# 2.718;;
- : float = 2.718
# 2,718;;
- : int * int = (2, 718)
```

Remarque 1.2. Pour les caractères on utilise des guillemets simples (') tandis que pour les chaînes de caractères on utilise des guillemets doubles (").

Remarque 1.3. La longueur d'une chaîne de caractères s'obtient avec String.length.

L'accès aux différents caractères de la chaîne se fait selon la syntaxe s. [i] où i est l'indice souhaité (à partir de l'indice 0), mais on ne peut pas les modifier : on dit que les chaînes de caractères sont *immuables*.

Si besoin, on pourra convertir une expression en son équivalent d'un autre type. On dispose notamment des fonctions de conversion suivantes :

Type de départ	Type d'arrivée	Fonction	Exemple	Correspondance
int	float	float_of_int	4	4.
float	int	int_of_float (troncature à l'unité)	3.14	3
int	string	string_of_int	4	"4"
float	string	string_of_float	3.14	"3.14"
int	char	char_of_int (correspondance ASCII)	64	,0,
char	int	int_of_char (correspondance ASCII)	'a'	97

1.1.2 Overflow

Les entier et les flottants sont sujets au dépassement de capacité. En effet, les variables sont stockées dans la mémoire RAM de l'ordinateur, or celle-ci n'est pas infinie.

- ullet Le plus grand entier représentable est stocké dans la variable $\mathtt{max_int}$, si on augmente ce nombre de 1, on tombe sur le plus petit entier représentable.
- On parle de dépassement d'entier ou encore d'integer overflow.
- De même, max_float est le plus grand flottant représentable.

Exemple 1.4.

```
# max_int;;
- : int = 4611686018427387903
# max_int + 1;;
- : int = -4611686018427387904
# max_float;;
- : float = 1.79769313486231571e+308
```

Remarque 1.4. Le dépassement d'entier est notamment responsable du crash de la fusée Ariane 5...

1.1.3 Comparaisons et type bool

Pour effectuer une comparaison entre deux objets <u>de même type</u> on utilise les opérateurs =, <, >, <=, >= ou <> (pour tester la différence).

Le résultat est de type bool: true (vrai) ou false (faux).

Exemple 1.5.

Les opérateurs && et || effectuent une *évaluation paresseuse* des expressions situées de part et d'autre, cela signifie que :

- pour évaluer l'expression a && b (ET logique), c'est l'expression a qui est évaluée la première.
- → si le résultat est true, l'évaluation de b est retournée
- \longrightarrow sinon c'est directement false qui est retourné
- pour évaluer l'expression a | | b (OU logique), c'est l'expression a qui est évaluée la première.
- → si le résultat est false, l'évaluation de b est retournée
- → sinon c'est directement true qui est retourné

Exemple 1.6.

```
# 4 < 6 && 1024 <= 1024;;
- : bool = true
# 5.2 > 8. || 13 mod 2 = 0;;
- : bool = false
# not (4 = 7);;
- : bool = true
```

1.1.4 Variables locales

La construction vue ci-dessus permet de définir une *variable globale*. Une variable est dite *locale* lorsqu'elle n'est définie que dans le cadre d'une expression. On utilise pour cela la construction let . . . in

Exemple 1.7. On souhaite convertir 47 heures en minutes :

1.1.5 Références

On a vu que les variables définies comme précédemment étaient immuables (leur valeur n'est pas modifiable).

Lorsqu'on souhaite utiliser des variables *mutables* on utilise des *références*, que l'on déclare à l'aide du motclé ref en adoptant la syntaxe suivante :

```
let ma_ref = ref ma_valeur;;
```

- L'accès à la valeur de la réfécence se fait en ajoutant un! devant son nom : !ma_ref
- L'assignation d'une nouvelle valeur s'effectue selon la syntaxe ma_ref := autre_valeur;;

Exemple 1.8.

```
# let x = ref 3;;
val x : int ref = {contents = 3}
# x := 4 * !x;;
- : unit = ()
# x;;
- : int ref = {contents = 12}
# !x;;
- : int = 12
```

Remarque 1.5. Une référence dont la valeur est de type int est de type int ref.

Pour bien comprendre la différence entre une variable standard et une référence, voici un exemple d'évaluation d'expressions a priori équivalentes :

Sans référence :

Avec référence :

```
# let x = ref 4;;
# let x = 4;;
                                             val x : int ref = {contents = 4}
val x : int = 4
# let add y = x + y;;
                                             # let add y = !x + y;;
val add : int -> int = <fun>
                                             val add : int -> int = <fun>
# add 8;;
                                             # add 8;;
-: int = 12
                                             -: int = 12
# let x = 32;;
                                             # x := 32;;
val x : int = 32
                                             - : unit = ()
# add 8;;
                                             # add 8;;
-: int = 12
                                             -: int = 40
```

Remarque 1.6. On n'utilisera des références que lorsque c'est vraiment nécessaire.

1.2 Fonctions

1.2.1 Déclaration et signature

On rappelle que Ocaml est avant tout un langage de *programmation fonctionnelle*. Les fonctions y occupent donc naturellement une place importante.

Une fonction Ocaml ne devrait pas générer d'*effet de bord*. On parle d'effet de bord lorsque l'évaluation d'une expression (dite *impure*) affecte l'environnement extérieur à cette expression, par exemple en modifiant la valeur d'une variable globale, en faisant de l'affichage sur écran ou bien en modifiant le contenu d'un fichier.

Pour déclarer une fonction on utilise la syntaxe suivante: let fonction argument = expression;;

Exemple 1.9.

Une fonction possède une signature, inférée par le compilateur ou l'interpréteur.

En notant type_entree le type de argument et type_sortie le type de expression,

la signature de la fonction est: type_entree -> type_sortie

Exemple 1.10. La fonction carre définie plus haut à pour signature int -> int.

Remarque 1.7. Lorsqu'on évalue l'expression carre (3 * 4) l'expression 3 * 4 est d'abord évaluée puis le résultat est passé comme argument à la fonction. C'est donc carre 12 qui est évalué.

On dit que Ocaml est un *langage strict*: l'évaluation des arguments se font avant l'appel de la fonction, contrairement aux langages dits paresseux pour lesquels l'évaluation d'un argument n'est effectuée qu'au moment de sa première utilisation. (Voir le fonctionnement des opérateurs && et | | page 7)

Une fonction peut tout à fait ne pas avoir d'argument.

Exemple 1.11.

 $La \ fonction \ \texttt{reset_x} \ d\'eclar\'ee \ ci-dessous, \ de \ type \ \texttt{unit}, \ permet \ de \ r\'einitialiser \ la \ r\'ef\'erence \ x \ \grave{a} \ la \ valeur \ 0.$

```
# let x = ref 12;;
val x : int ref = {contents = 12}
# let reset_x () = x := 0 ;;
val reset_x : unit -> unit = <fun>
# reset_x ();;
- : unit = ()
# x;;
- : int ref = {contents = 0}
```

Exemple 1.12. La fonction swap déclarée ci-dessous, de type unit, permet d'échanger les valeurs de deux références.

On notera que l'expression x, y;; est de type int ref * int ref : il s'agit d'un couple de références sur entiers.

Pour déclarer une fonction à plusieurs variables on utilise la syntaxe :

```
let fonction arg1 arg2 arg3 ... = expression;;
```

La signature d'une telle fonction est alors de la forme: type1 -> type2 -> type -> ... -> type_sortie

En réalité il s'agit d'une suite de fonctions à un seul argument imbriquées entre elles. C'est ce qu'on appelle la *curryfication*. Un avantage notable est qu'on peut appliquer partiellement une fonction.

Exemple 1.13.

```
# let prod x y = x * y;;
val prod : int -> int -> int = <fun>
# prod 2;;
- : int -> int = <fun>
# let double = prod 2;;
val double : int -> int = <fun>
# double 3;;
- : int = 6
```

On trouve fréquemment des variables locales dans des fonctions.

Exemple 1.14.

1.2.2 Polymorphisme

Il peut arriver que les types ne puissent par être inférés car il n'y a pas de contrainte particulière induite par l'expression évaluée (contrairement à l'utilisation de l'opérateur + par exemple).

Dans ce cas on note les différents types possibles 'a, 'b, etc. On conserve la même notation lorsque deux type doivent être identiques dans une signature.

Exemple 1.15.

```
# let first x y = x;;
val first : 'a -> 'b -> 'a = <fun>
# let second x y = y;;
val second : 'a -> 'b -> 'b = <fun>
# first 4 8;;
- : int = 4
# second true false;;
- : bool = false
```

1.2.3 Type unit

Certaines expressions ne renvoient aucune valeur après évaluation, ce qui se note (). Ces expressions sont de type unit. Celles-ci peuvent en revanche générer des effets de bord. C'est le cas par exemple lorsqu'une expression utilise l'une des fonctions print_int, print_float, print_string ou print_newline qui permettent de faire de l'affichage sur écran.

Exemple 1.16.

```
# let a = 4;;
val a : int = 4
# print_string "la racine de ";
print_int (a*a);
print_string " vaut ";
print_int a;
print_newline ();;
la racine de 16 vaut 4
- : unit = ()
```

Une fonction dont le résultat est de type unit est appellée une *procédure*. Les fonctions reset_x et swap des exemples 1.11 et 1.12 (page 9) sont également des procédures. L'appel de ces fonctions n'engendre pas d'affichage mais modifie l'environnement extérieur en modifiant les valeurs de références.

Les fonctions read_int, read_float et read_line, permettent quant à elles de lire respectivement un entier, un flottant et une chaîne de caractères saisie par l'utilisateur.

Exemple 1.17.

1.2.4 Fonctions anonymes - ordre supérieur

Il n'est pas toujours utile de donner un nom à une fonction. C'est le cas par exemple si l'on souhaite n'appeler cette fonction qu'une seule fois. On utilise alors la syntaxe suivante : $fun x \rightarrow ...$

Exemple 1.18.

```
# (fun x -> x * x - x) 8;;
- : int = 56
```

Ainsi, il est tout à fait équivalent d'écrire: let f x = expr et let $f = fun x \rightarrow expr$

En fait, une fonction Ocaml est une valeur comme les autres. La deuxième syntaxe ci-dessus est d'ailleurs tout à fait identique à celle utilisée pour déclarer des variables de l'un des types vus précédemment. On peut donc tout à fait passer une fonction comme argument d'une autre fonction.

On dit qu'une fonction Ocaml est d'ordre supérieur lorsqu'elle prend en argument une ou plusieurs fonctions.

Exemple 1.19.

```
# let eval f g = (f 0) * (g 0);;
val eval : (int -> int) -> (int -> int) -> int = <fun>
# eval (fun x -> x + 2) (fun x -> 2 * x - 4);;
- : int = -8
```

1.2.5 Fonctions récursives

Une fonction est dite *récursive* lorsqu'elle est déclarée en utilisant une expression faisant appel à elle-même.

On déclare une fonction récursive Ocaml à l'aide du mot-clé ${\tt rec}$:

```
let rec ma_fonction arg = ...
```

Exemple 1.20. La fonction ci-dessous permet de calculer la factorielle d'un nombre :

$$!n = \begin{cases} 1 & \text{si } n = 0 \\ n \times !(n-1) & \text{sinon} \end{cases}$$

```
# let rec factorielle n =
    if n = 0 then 1
    else n * factorielle (n-1);;
val factorielle : int -> int = <fun>
# factorielle 5;;
- : int = 120
```

Remarque 1.8. Attention, lorsqu'on écrit une fonction récursive il faut s'assurer d'avoir un « cas de base » afin d'être certain que l'appel de cette fonction ne générera pas une infinité d'appels à cette même fonciton. Dans le cas de la fonction factorielle définie ci-dessus, il s'agit du cas n = 0.

Remarque 1.9. Une même fonction mathématique peut être implémentée de différentes façons, de manière récursive ou non. Nous verrons dans un prochain chapitre qu'il faudra rester vigilant notamment quant à la complexité en temps. En effet, une fonction récursive peut générer un arbre d'appels important rendant l'exécution impossible en un temps acceptable.

1.3 Structures de contrôle

1.3.1 Structure conditionnelle if ... then ... else ...

L'expression if condition then expr1 else expr2 évalue d'abord l'expression condition, qui doit être un booléen. Si le résultat est true, c'est expr1 qui est évaluée puis retournée. Sinon, c'est expr2.

Exemple 1.21.

Remarque 1.10. Le else n'est pas toujours nécessaire. On n'écrit pas de else s'il n'y a rien à évaluer dans le cas où la condition ne serait pas satisfaite.

Remarque 1.11. Si on souhaite dstinguer plus de deux cas on peut imbriquer d'autres if :

```
if condition1 then expr1 else
if condition2 then expr2 else
...
if conditionp then exprp else expression;;
```

1.3.2 begin ... end

Lorsqu'une expression, suivant par exemple un then, est une **séquence** de plusieurs expressions, il est nécessaire d'utiliser des parenthèses ou bien la structure begin . . . end afin de grouper ces expressions.

Ainsi, on écrira au choix:

```
if condition then
    (expr1;
    expr2;
    expr3)
```

ou bien

```
if condition then
  begin
    expr1;
    expr2;
    expr3
  end
```

À défault, malgré une bonne indentation (qui on le rappelle n'a aucune importance), cela sera interprété comme :

```
(if condition then
    expr1);
    expr2;
    expr3
```

1.3.3 Structure itérative : boucle for

Une boucle for a la syntaxe suivante :

```
for var = indice_debut to indice_fin do
    expression
done
```

Exemple 1.22.

```
# for i = 1 to 9 do
       print_string "Le carre de ";
       print_int i;
       print_string " vaut ";
       print_int (i*i);
       print_newline ()
done;;
Le carre de 1 vaut 1
Le carre de 2 vaut 4
Le carre de 3 vaut 9
Le carre de 4 vaut 16
Le carre de 5 vaut 25
Le carre de 6 vaut 36
Le carre de 7 vaut 49
Le carre de 8 vaut 64
Le carre de 9 vaut 81
- : unit = ()
```

1.3.4 Structure itérative : boucle while

Une boucle while a la syntaxe suivante:

```
while condition do
    expression
done
```

Exemple 1.23.

On peut utiliser la fonction pgcd pour déclarer une fonction premiers_entre_eux qui détermine si deux entiers naturels sont premiers entre eux ou non :

```
# let premiers_entre_eux n m = (pgcd n m = 1);;
val premiers_entre_eux : int -> int -> bool = <fun>
# premiers_entre_eux 256 48;;
- : bool = false
# premiers_entre_eux 246 13;;
- : bool = true
```

1.4 Types structurés prédéfinis

1.4.1 n-uplets

Un n-uplet Ocaml, est formé de n valeurs, de type éventuellement différents, séparées par des virgules. On déclare un n-uplet selon la syntaxe suivante :

```
let mon_n_uplet = val1, ..., valn;;
```

On obtient alors une variable de type type1 * ... * typen où type1, ..., typen sont les types des valeurs formant le <math>n-uplet.

Exemple 1.24.

```
# let tuple = (5, true, "hello", '@');;
val tuple : int * bool * string * char = (5, true, "hello", '@')
```

Pour accéder aux différents éléments d'un *n*-uplet, il faut procéder à une déclaration *déstructurante*.

Exemple 1.25.

```
# let (val1, val2, val3, val4) = tuple;;
val val1 : int = 5
val val2 : bool = true
val val3 : string = "hello"
val val4 : char = '@'
```

Remarque 1.12. Les éléments d'un *n*-uplet ne sont pas modifiables en place, ils sont *immuables*.

1.4.2 Listes

Une liste Ocaml est construite à partir de la liste vide [], à laquelle on a éventuellement ajouté des éléments en tête de liste, tous de même type, avec l'opérateur :: (prononcer « cons »).

On obtient alors une liste de type 'a list où 'a correspond au type de tous les éléments de la liste.

Une liste de n éléments peut ainsi être déclarée selon la syntaxe suivante :

```
let ma_liste = e1 :: e2 :: ... :: en :: [];;
```

Une autre syntaxe possible est la suivante: let ma_liste = [e1; e2; ...; en];;

La fonction List.length permet d'accéder à la longueur d'une liste.

Exemple 1.26.

```
# let premiers = [2; 3; 5; 7; 11; 13; 17; 19];;
val premiers : int list = [2; 3; 5; 7; 11; 13; 17; 19]
# let voyelles = 'a' :: 'e' :: 'i' :: 'o' :: 'u' :: 'y' :: [];;
val voyelles : char list = ['a'; 'e'; 'i'; 'o'; 'u'; 'y']
# List.length voyelles;;
- : int = 6
```

Les liste Ocaml sont *immuables*. L'opérateur :: (« cons ») est utilisé pour construire une nouvelle liste comportant un élément supplémentaire en tête de liste, mais ne permet pas de modifier une liste.

Exemple 1.27.

```
# let liste = ["farine"; "oeufs"; "lait"; "huile"];;
val liste : string list = ["farine"; "oeufs"; "lait"; "huile"]
# "chocolat"::liste;;
- : string list = ["chocolat"; "farine"; "oeufs"; "lait"; "huile"]
# liste;;
- : string list = ["farine"; "oeufs"; "lait"; "huile"]
```

Contrairement aux *n*-uplets ou aux chaînes de caractères, on ne peut pas accéder à un élément quelconque d'une liste sans passer par une fonction récursive (voir section 1.5.2 page 18).

Exemple 1.28.

```
# [1.; 0.1; 0.01; 0.001] @ [0.0001; 0.00001];;
-: float list = [1.; 0.1; 0.01; 0.001; 1e-05]
```

1.4.3 Tableaux

Un tableau Ocaml est constitué d'un nombre fixé d'éléments, tous de même type.

Un tableau est de type 'a array où 'a correspond au type de tous les éléments du tableau.

Un tableau de n éléments peut être déclaré selon la syntaxe suivante :

```
let mon_tableau = [| e1; e2; ...; en |];;
```

Remarque 1.13. Le tableau vide se note [| |] .

La fonction Array.length permet d'accéder à la longueur d'un tableau.

Exemple 1.29.

```
# let tab = [| 8; 15; 6; 14; 18|];;
val tab : int array = [|8; 15; 6; 14; 18|]
# Array.length tab;;
- : int = 5
```

Contrairement aux listes, un tableau est *mutable*: on peut modifier en place ses éléments.

- tab. (i) permet d'accéder à l'élément i du tableau tab (à partir de l'indice 0).
- tab. (i) <- new permet de remplacer l'élément d'indice i par la valeur new.

On peut également créer un tableau en fixant son nombre d'éléments et en les initialisant tous à la même valeur.

Exemple 1.30.

```
# let etat = Array.make 8 true;;
val etat : bool array = [|true; true; true; true; true; true; true; true; true; true;
# etat.(1) <- false; etat.(4) <- false;;
- : unit = ()
# etat;;
- : bool array = [|true; false; true; true; false; true; true; true]
# etat.(8) <- false;;
Exception: Invalid_argument "index out of bounds".</pre>
```

Remarque 1.14. Dans l'exemple ci-dessus on observe une erreur « index out of bounds » lorsqu'on cherche à accéder à l'élément d'indice 8 car les indices vont de 0 à 7 pour un tableau à 8 éléments. Nous parlerons des exceptions dans une prochaine section.

Enfin, on peut copier un tableau grâce à la fonction Array.copy . Attention en revanche, il s'agit d'une copie superficielle: si on modifie les éléments du tableau initial, cela n'affecte pas la copie. En effet, les deux tableaux pointent vers les mêmes valeurs, mais occupent des espaces mémoire différents. On pourra s'en convaincre avec l'exemple ci-dessous:

Exemple 1.31.

```
# let init = [|1; 2; 3; 4|];;
val init : int array = [|1; 2; 3; 4|]
# let copie = Array.copy init;; (* copie superficielle *)
val copie : int array = [|1; 2; 3; 4|]
# copie = init;;
- : bool = true
# copie == init;; (* l'operateur == compare les adresses memoire *)
- : bool = false
# let tab = init;;
val tab : int array = [|1; 2; 3; 4|]
# tab.(0) <- 64;;
- : unit = ()
# init.(0);; (* toute modification de tab modifie egalement init *)
- : int = 64</pre>
```

1.4.4 Types option

 $Lors qu'on \ souhaite \ indiquer \ la \ pr\'esence \ ou \ non \ d'une \ valeur \ on \ utilise \ le \ type \quad \verb"`a option" . Les variables \ de ce \ type \ peuvent \ alors \ valoir :$

- None : ce qui correspond à l'absence de valeur
- Some val : ce qui correspond à la présence de la valeur val

Exemple 1.32. La fonction suivante détermine si un caractère est présent dans une chaîne de caractères ou non et donne sa dernière position le cas échéant :

```
# let position chaine c =
    let pos = ref None in
    let long = String.length chaine in
    for i = 0 to long - 1 do
        if chaine.[i] = c then pos := Some i
    done;
!pos;;
val position : string -> char -> int option = <fun>
# position "une chaine" 'h';;
- : int option = Some 5
# position "une chaine" 'z';;
- : int option = None
```

1.5 Filtrage de motifs

1.5.1 Syntaxe

Lorsqu'on souhaite renvoyer un résultat différent selon la valeur obtenue après l'évaluation d'une expression, on effectue un *filtrage de motifs* selon la syntaxe suivante :

Remarque 1.15. Le *motif universel* _ signifie « tout autre motif ».

Exemple 1.33. La fonction factorielle de l'exemple 1.20 page 12 aurait pu être déclarée de la façon suivante :

Le mot-clé function permet même d'obtenir une syntaxe encore plus concise en effectuant un filtrage sur le dernier argument de la fonction.

Exemple 1.34. Toujours pour la fonction factorielle, cela donne:

Remarque 1.16. La correspondance de motif est recherchée dans l'ordre des motifs proposés, il est donc important de les ordonner correctement. Dans l'exemple précédent, il est impératif d'indiquer le motif « 0 » avant le cas général.

Exemple 1.35.

Attention à bien s'assurer que le filtrage est *exhaustif*. Ce n'est pas le cas dans cet exemple (d'où le message d'alerte). La fonction est bien déclarée mais on obtiendra par exemple :

```
# fruit "poire";;
- : bool = true
# fruit "courgette";;
- : bool = false
# fruit "cerise";;
Exception: Match_failure ("//toplevel//", 76, -26).
```

1.5.2 Le cas des listes

Le filtrage de motifs permet de parcourir des listes en utilisant des fonction récursives.

Exemple 1.36. La fonction suivante permet de compter le nombre d'occurences d'une valeur dans une liste :

Remarque 1.17. On notera dans l'exemple précédent l'utilisation d'une expression avec if-then-else.

Remarque 1.18. On aurait pu vouloir indiquer directement un motif <code>elem::q</code>, cela ne fonctionne pas: les motifs ne doivent pas comporter de variables utilisées antérieurement ni deux fois la même variable.

Le filtrage peut être plus précis encore en indiquant des motifs plus spécifiques.

Exemple 1.37. La fonction suivante compte le nombre de fois qu'un élément recherché est présent deux fois consécutives :

Remarque 1.19. On notera l'utilisation de when dès la description du motif à la place de l'utilisation d'un if ultérieurement.

1.6 Exceptions

Lorsqu'un comportement exceptionnel intervient (une erreur le plus souvent) il est signalé par une exception. On dit qu'une exception est *levée*.

Exemple 1.38.

```
# 1/0;;
Exception: Division_by_zero.
```

Il est possible de *rattraper* une exception avec la construction try ... with .

À l'évaluation de l'expression try expr with except -> val on commence par évaluer l'expression expr. Si tout se passe bien, c'est cette valeur qui est renvoyée. Si l'exception except est levée, c'est la valeur val qui est renvoyée.

Exemple 1.39.

```
# try 1/0 with Division_by_zero -> 0;;
- : int = 0
```

Remarque 1.20. On peut utiliser la même syntaxe que pour le filtrage de motifs dans le cas où plusieurs exceptions sont susceptibles d'être levées :

Il peut parfois être utile de lever soi-même une exception. on utilise pour cela le mot-clé raise.

Par ailleurs on peut déclarer de nouvelles exceptions selon la syntaxe exception Mon_exception voire exception Mon_exception of type s'il s'agit d'une exception avec argument.

Exemple 1.40.

```
# exception Droite_verticale;;
exception Droite_verticale
# let coef_dir a b = let (xa, ya) = a and (xb, yb) = b in
         if xa = xb then raise Droite_verticale
        else (yb -. ya) /. (xb -. xa);;
val coef_dir : float * float -> float * float -> float = <fun>
# coef_dir (0., 0.) (1., 4.);;
- : float = 4.
# coef_dir (1., 3.) (1., -2.);;
Exception: Droite_verticale.
```

Remarque 1.21. Le nom de l'exception déclarée doit impérativement commencer par une majuscule.

Remarque 1.22. Une expression commençant par le mot-clé raise peut avoir un type différent selon le contexte, en cohérence avec le type de l'expression complète.

Dans le cas où l'exception levée n'est pas ratrapable et on souhaite indiquer un message d'erreur plus précis, on a recours à l'exception prédéfinie Failure of string.

```
Celle-ci peut s'utiliser avec la syntaxe failwith "message d'erreur".
```

Ce qui correspond en fait à raise (Failure "message d'erreur").

1.7 Types construits

Un nouveau type de données peut être déclaré à l'aide du mot-clé type.

1.7.1 Types énumérés (ou somme ou union)

Un type *énuméré* (ou encore type *somme* ou type *union*) est déclaré en indiquant l'ensemble (fini) des valeurs possibles de ce type, appelées *constructeurs*, séparées par un |.

```
Par exemple la déclaration type saison = Printemps | Ete | Automne | Hiver énumère les 4 valeurs possibles correspondant au type saison.
```

Remarque 1.23. Les constructeurs commencent obligatoirement par une majuscule, contrairement aux noms de variables qui commencent eux obligatoirement par une minuscule.

Remarque 1.24. L'ordre de déclaration des différents constructeurs induit une relation d'ordre sur le type énuméré. Ainsi on aura Printemps < Ete < Automne < Hiver.

Un constructeur peut éventuellement avoir des arguments, qu'on indique à l'aide du mot-clé of. Un type peut par ailleurs être construit récursivement. On peut avantageusement utiliser le filtrage de motif sur les types énumérés.

Exemple 1.41. On peut par définir un type figure comme ceci:

1.7.2 Types enregistrements

Lorsque l'on souhaite définir des objets ayants plusieurs caractéristiques on peut déclarer leur type en renseignant entre accolades les différents *champs* possibles, en précisant à chaque fois le type associé.

```
La syntaxe est la suivante :
```

```
type mon_type_enr = { champs_1 : type_1 ; champs_2 : type_2 ; ... ; champs_n : type_n }
Pour déclarer une variable de type enregistrement on indiquera alors:
  let var = { champs_1 = val_1 ; champs_2 = val_2 ; ... ; champs_n = val_n }
```

L'accès aux différentes valeurs de champs d'une variable s'effectuent ensuite en indiquant var.champs où champs est l'un des différents champs possibles.

Exemple 1.42.

```
# type rvb = { r : int; v : int; b : int};;
type rvb = { r : int; v : int; b : int; }
# let jaune = { r = 255; v = 255; b = 0};;
val jaune : rvb = {r = 255; v = 255; b = 0}
# jaune.r;;
- : int = 255
```

Par défaut, les variables de type enregistrement sont immuables.

Si l'on souhaite donner un caractère mutable à certains champs, on l'indique au moment de la déclaration du type enregistrement à l'aide du mot-clé mutable. La valeur d'un champs peut alors être modifiée en indiquant var.champs <- nouvelle_valeur.

Exemple 1.43.

```
# type eleve = {nom : string; prenom : string; mutable age : int};;
type eleve = { nom : string; prenom : string; mutable age : int; }
# let alice = {nom = "Wonder"; prenom = "Alice"; age = 18};;
val alice : eleve = {nom = "Wonder"; prenom = "Alice"; age = 18}
# alice.age <- alice.age + 1;;
- : unit = ()
# alice;;
- : eleve = {nom = "Wonder"; prenom = "Alice"; age = 19}
# alice.nom <- "Dupond";;
Error: The record field nom is not mutable</pre>
```

Remarque 1.25. Les références vues précédemment sont en fait des enregistrements dont le champ contents est mutable.

Les types enregistrement peuvent aussi être définis récursivement.

Exemple 1.44.

```
# type personne = {prenom : string; enfants : personne list};;
type personne = { prenom : string; enfants : personne list; }
# let moi = {prenom = "Jade"; enfants = []};;
val moi : personne = {prenom = "Jade"; enfants = []}
# let mon_frere = {prenom = "Antoine"; enfants = []};;
val mon_frere : personne = {prenom = "Antoine"; enfants = []}
# let maman = {prenom = "Josephine"; enfants = [moi; mon_frere]};;
val maman : personne =
{prenom = "Josephine";
    enfants =
        [{prenom = "Jade"; enfants = []}; {prenom = "Antoine"; enfants = []}]}
```

1.7.3 Types mutuellement récursifs

Pour déclarer des types *mutuellement récursifs*, c'est-à-dire qui sont construits l'un à partir de l'autre, on le fait conjointement avec le mot-clé and.

Exemple 1.45.

1.8 Ocaml sur sa propre machine

1.8.1 Installation de Ocaml

Sous Linux/macOS

On peut installer Ocaml via opam (gestionnaire de paquet spécialisé pour Ocaml) ou bien avec son gestionnaire de paquet habituel

Exemple 1.46. Sous Ubuntu:

```
sudo apt-get install opam
```

Exemple 1.47. Sous macOS avec Homebrew:

```
brew install opam
```

Opam doit être initialisé avec les commandes suivantes :

```
opam init -y
eval $(opam env)
```

Sous windows

Suivre les instructions de la page http://fdopen.github.io/opam-repository-mingw/installation/(choisir l'installateur graphique version 32-bit ou 64-bit selon votre machine).

Cela va créer un environnement adapté Cygwin (suite de logiciels libres permettant de fournir un environnement type Unix) et y installer opam et Ocaml.

On initialise opam depuis le terminal Cygwin avec les commandes suivantes :

```
opam init -y
eval $(opam env)
```

1.8.2 Boucle d'intéraction (toplevel) et compilateur

Pour faciliter l'apprentissage de ce nouveau langage, nous avons jusqu'à présent utilisé un *interpréteur* Ocaml en mode interactif.

Pour utiliser une boucle d'intéraction (ou *toplevel*) Ocaml depuis un terminal (éventuellement Cygwin) on saisit simplement la commande suivante :

```
$ ocaml
```

Ou bien, pour avoir la possibilité d'utiliser les flèches afin de récupérer la saisie précédente :

```
$ ledit ocaml
```

On obtient alors une information sur la version d'Ocaml utilisée ainsi qu'une invite # à la suite de laquelle il convient de saisir les expressions à évaluer :

```
$ ledit ocaml
OCaml version 4.02.3
```

On quitte ce mode comme ceci:

```
# #quit;;
$
```

Cependant, cette utilisation ne permet pas de sauvegarder ses lignes de code.

Pour exécuter un programme Ocaml enregistré sur sa machine on commence par l'enregistrer dans un fichier ayant une extension .ml.

Par exemple on peut enregistrer le programme ci-dessous dans un fichier nommé hello.ml:

```
let () = print_string "Hello world !\n"
```

Ce programme peut alors être exécuté dans un terminal avec la commande suivante :

```
$ ocaml hello.ml
```

Cette commande demande à l'interpréteur Ocaml d'exécuter le programme hello.ml ce qui a pour effet d'afficher la chaîne de caractères "Hello World!" comme prévu.

Remarque 1.26. Jusqu'à présent on utilisait systématiquement le double point-virgule;; pour conclure la saisie des déclarations. Ce n'est plus utile si on ne passe pas par le mode interactif. Pour s'en passer il faut néanmoins s'assurer que notre programme correspond bien à une suite de déclarations.

Le programme suivant génère par exemple une erreur :

```
let a = 16
print_int a ; print_newline ()
```

En effet rien n'indique que la déclaration let est terminée à la fin de la première ligne, les expressions correspondant à l'affichage sont donc également incluses dans la déclaration.

On corrige cela aisément comme ceci:

```
let a = 16
let () = print_int a ; print_newline ()
```

Enfin, pour produire un fichier exécutable on utilise le *compilateur* Ocaml.

La commande qui convient est la suivante :

```
$ ocamlopt hello.ml -o hello
```

Cette commande permet de compiler le code du fichier hello.ml et de produire du code exécutable par un ordinateur (en langage machine). On ajoute l'option -o hello pour préciser le nom que l'on souhaite donner au fichier exécutable généré. Ce dernier s'exécute ensuite avec la commande suivante :

\$./hello

1.8.3 Utilisation de VSCodium

VSCodium est un éditeur de code multi-plateforme, open source, supportant une dizaine de langages de programmation. Il s'agit d'une distribution sous licence libre du logiciel VS Code (Visual Studio Code) de l'éditeur Microsoft.

Installer VSCodium depuis https://vscodium.com/

Sous Windows, cliquer sur « Download latest release », selectionner la dernière version puis exécuter par exemple VSCodiumUserSetup-x64-1.71.2.22258.exe

Il faut ensuite installer deux paquets permettant d'utiliser Ocaml depuis VSCodium. On saisit pour cela dans un terminal (Cygwin pour Windows) la commande suivante :

```
opam install ocaml-lsp-server ocamlformat
```

Sous Windows, VSCodium doit être lancé depuis l'environnement cygwin avec une commande du type (adapter selon l'emplacement de votre exécutable) :

```
"/cygdrive/c/Users/LCHALMAIN/AppData/Local/Programs/VSCodium/VSCodium.exe"
```

Le répertoire Unix /cygdrive/c/Users/LCHALMAIN correspond au chemin Windows C:\Users\LCHALMAIN. On peut également créer un raccourci sur le bureau puis dans les propriétés du raccourci éditer la cible en

ajoutant avant le chemin vers l'utilitaire ocaml-env-win:

C:\Ocaml64\usr\local\bin\ocaml-env-win.exe "C:\Users\LCHALMAIN\chemin\vers\VSCodium.exe"

Sur VSCodium, ajouter les extensions Ocaml Platform (et éventuellement French Language Pack) en cliquant sur . On choisira également dans les paramètres (> Éditeur de texte > Suggestions) de ne pas accepter les suggestions après appui sur « Entrée ».

1.9 Modules

Ocaml dispose d'une bibliothèque fournissant un certain nombre de types et de fonctions. Cette bibliothèque est composée de *modules* correspondant à certains usages (manipuler des listes, des tableaux, etc.).

Un module est constitué de deux fichiers de même nom :

- Un fichier d'implémentation dont l'extension est .ml, contenant des déclarations de types et de valeurs.
- Un fichier d'*interface* dont l'extension est .mli, contenant les déclarations de types et les signatures des valeurs déclarées dans le fichier d'implémentation.

Les types et valeurs d'un module sont accessibles en utilisant le nom du module commençant par <u>une majuscule</u> et une notation pointée.

Exemple 1.48. La fonction List.length correspond à la fonction length déclarée dans le module List (dans le fichier list.ml).

Pour utiliser directement les éléments d'un module, sans cette notation, on peut éventuellement ouvrir ce module en indiquant open module. Attention dans ce cas à ce qu'il n'y ait pas de déclarations différentes pour un même identificateur dans des modules différents, il vaut donc mieux éviter cette pratique pour éviter toute ambiguïté.

Remarque 1.27. Sous Linux, on trouve la bibliothèque Ocaml à l'emplacement /usr/lib/ocaml.

Remarque 1.28. Il n'est pas attendu d'un élève de CPGE de connaître la bibliothèque Ocaml. Les fonctions disponibles dans les modules présentés ci-dessous peuvent être utilisées à condition qu'il y en ait la mention explicite.

1.9.1 Le module List

Les fonctions suivantes peuvent être utilisées après rappel :

Fonction	Signature	Description
List.length	'a list -> int	Renvoie le nombre d'éléments d'une
		liste
List.mem	'a -> 'a list -> bool	Teste si un élément est présent dans
		une liste ou non
List.exists	('a -> bool) -> 'a list -> bool	Teste si un prédicat est vérifié pour au
		moins l'un des éléments d'une liste
List.for_all	('a -> bool) -> 'a list -> bool	Teste si un prédicat est vérifié pour tous
		les éléments d'une liste
List.filter	('a -> bool) -> 'a list -> 'a list	Renvoie la liste des éléments d'une liste
		qui vérifient un certain prédicat
List.map	('a -> 'b) -> 'a list -> 'b list	Renvoie une liste correspondant aux
		éléments d'une liste auxquels une fonc-
		tion a été appliquée
List.iter	('a -> unit) -> 'a list -> unit	Applique une procédure à chacun des
		éléments d'une liste

Remarque 1.29. La fonction List.length est explicitement au programme et donc toujours utilisable.

1.9.2 Le module Array

Les fonctions suivantes peuvent être utilisées après rappel :

Fonction	Signature	Description
Array.length	'a array -> int	Renvoie le nombre d'éléments
		d'un tableau
Array.make	int -> 'a -> 'a array	Initialise un tableau contenant à
		chaque fois la même valeur
Array.copy	'a array -> 'a array	Renvoie une copie superficielle
		d'un tableau
Array.make_matrix	int -> int -> 'a -> 'a array array	Initialise un tableau à 2 dimen-
		sions contenant à chaque fois la
		même valeur
Array.init	int -> (int -> 'a) -> 'a array	Array.init n f
		renvoie le tableau
		[f 0; f 1;; f (n-1)]
Array.mem	'a -> 'a array -> bool	Teste si un élément est présent
		dans un tableau ou non
Array.exists	('a -> bool) -> 'a array -> bool	Teste si un prédicat est vérifié
		pour au moins l'un des éléments
		d'un tableau
Array.forall	('a -> bool) -> 'a array -> bool	Teste si un prédicat est vérifié
		pour tous les éléments d'un ta-
		bleau
Array.map	('a -> 'b) -> 'a array -> 'b array	Renvoie un tableau correspon-
		dant aux éléments d'un tableau
		auxquels une fonction a été ap-
		pliquée
Array.iter	('a -> unit) -> 'a array -> unit	Applique une procédure à cha-
		cun des éléments d'un tableau

Remarque 1.30. Les fonctions Array.length, Array.make et Array.copy sont explicitement au programme et sont donc toujours utilisables.

Chapitre 2

Analyse des programmes

2.1 Bonnes pratiques

Peu importe le langage utilisé, il est important d'avoir de bonnes habitudes de programmation afin de faciliter la compréhension du code, son analyse, ou encore faciliter le débuggage.

- Même si la syntaxe du langage ne l'impose pas, aérer et indenter son code notamment pour voir apparaître clairement les structures imbriquées.
- Donner des noms les plus explicites possible aux variables afin de faciliter la compréhension du code.
- Insérer des commentaires, pas pour paraphraser le code, mais pour donner des informations supplémentaires facilitant la compréhension ou bien indiquant des éléments importants pour l'analyse des programmes (par exemple, une précondition, un invariant).
- Apprendre à comprendre les erreurs de compilation pour identifier plus efficament les sources d'erreurs à l'avenir. Bien prendre en compte les messages d'erreurs même s'il ne s'agit que d'alertes.
- Compiler très régulièrement : il est beaucoup plus simple de trouver la provenance d'une erreur quand on sait où chercher, il ne faut donc pas avoir fait trop de modifications depuis la dernière compilation.
- Réaliser des jeux de tests pertinents pour s'assurer du bon fonctionnement d'un programme. Notamment sur des valeurs particulières, pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème lorsqu'on est dans les conditions limites d'utilisation (pas de division par 0 par exemple), mais aussi pour tester les performances du programme (sur de grands entiers par exemple).
- Pour se donner l'intuition d'une solution à un problème donné, il peut être très utile d'effectuer à la main (papier/crayon) la résolution sur un cas particulier. On identifiera ainsi plus clairement les différentes étapes de l'algorithme à mettre en œuvre et les éventuels cas de base.
- Dans la phase d'écriture d'un programme on peut utiliser des assertions (fonction assert) afin de vérifier que les préconditions sont toujours vérifées et obtenir des indications supplémentaires sur les parties du code générant d'éventuelles erreurs. Exemple d'erreur: l'exception Divizion_by_zero est levée, une assertion permet d'identifier qu'à la ligne 12 la variable i prend la valeur 0, on pourra donc corriger plus facilement la source de l'erreur.

2.2 Correction

Lorsqu'on souhaite démontrer que le résultat renvoyé par une fonction est correct, la réalisation d'un jeu de tests est bien entendu insuffisant.

Pour prouver la correction d'un algorithme on doit tout d'abord énoncer clairement sa *spécification* en précisant :

- les différentes entrées admissibles, pour lesquelles on peut imposer des *préconditions*
- le résultat attendu après l'exécution de l'algorithme

Exemple 2.1. Pour la fonction factorielle définie dans l'exemple 1.20 page 12 la spécification est la suivante :

- factorielle prend en argument un entier *n*. La précondition est que *n* doit être positif ou nul.
- Le résultat attendu est n!.

La preuve de la correction s'effectue alors généralement en utilisant un raisonnement par récurrence, notamment lorsqu'on étudie des fonctions récursives, ou bien lorsque la présence d'une boucle permet de raisonner sur le nombre d'itérations.

Théorème 2.1 (Principe de récurrence simple).

Soit P(n) une propriété dépendant d'un entier naturel n. Si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- *P*(0) est vérifiée (*Initialisation*)
- lorsqu'on suppose, pour un certain entier n, que P(n) est vérifiée (c'est l'*hypothèse de récurrence*), alors P(n+1) est encore vérifiée (*Hérédité*)

alors la propriété P(n) est vérifiée pour tout entier $n \in \mathbb{N}$.

Exemple 2.2. Correction de la fonction factorielle

Montrons par récurrence sur n que pour tout $n \in \mathbb{N}$, la propriété P(n): «factorielle n = n!» est vérifée.

- Si n = 0: factorielle n = 1 = 0!. P(0) est donc bien vérifée.
- <u>Hérédité</u>: On suppose que, pour un certain $n \in \mathbb{N}$, P(n) est vérifée, montrons qu'alors P(n+1) est encore vérifée.

```
factorielle (n+1) = (n+1) \times (factorielle n)
= (n+1) \times n! par hypothèse de récurrence
= (n+1)!
```

Ainsi, par récurrence sur n, P(n) est vérifée pour tout $n \in \mathbb{N}$.

La fonction factorielle est donc correcte puisqu'elle satisfait bien sa spécification.

Parfois cependant, on a besoin de davantage de souplesse quant au rang auquel l'hypothèse de récurrence doit être vérifée. Dans ce cas, on utilise plutôt une récurrence forte :

Théorème 2.2 (Principe de récurrence forte).

Soit P(n) une propriété dépendant d'un entier naturel n. Si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- *P*(0) est vérifiée (*Initialisation*)
- lorsqu'on suppose, pour un certain entier n, que P(k) est vérifiée pour tous les entier k tels que k < n alors P(n) est encore vérifiée (*Hérédité*)

alors la propriété P(n) est vérifiée pour tout entier $n \in \mathbb{N}$.

Exemple 2.3. On définit la fonction Ocaml récursive puiss_2 : int -> int * int dont la spécification est la suivante :

- puiss_2 prend en argument un entier naturel n non nul (précondition)
- Le résultat renvoyé est l'unique couple $(a, p) \in \mathbb{N} \times \mathbb{N}^*$ tel que $n = a \times 2^p$ et a n'est pas divisible par 2

```
# puiss_2 44;;
- : int * int = (11, 2)
# puiss_2 56;;
- : int * int = (7, 3)
```

On note P(n): «puiss_2 n est l'unique couple $(a, p) \in \mathbb{N}^* \times \mathbb{N}$ tel que $n = a \times 2^p$ et 2 ne divise pas a ». Montrons par récurrence forte sur n que P(n) est vraie pour tout $n \in \mathbb{N}^*$.

- Si n = 1: comme 1 n'est pas divisible par 2, puiss_2 1 = (1, 0). Or on a bien $1 = 1 \times 2^0$ et 2 qui ne divise pas 1. La propriété P(1) est donc bien vérifiée.
- <u>Hérédité</u>: On suppose que, pour un certain $n \in [2; +\infty[$, P(k) est vérifée pour tout $k \in \mathbb{N}^*$ tel que k < n. Montrons qu'alors P(n) est encore vérifée.
 - Si *n* n'est pas divisible par 2, alors puiss_2 n = (n, 0). Or on a bien $n = n \times 2^0$.
 - Sinon, en notant $(a, p) = puiss_2 (n/2)$ on a $puiss_2 n = (a, p+1)$.

Or,
$$n = \frac{n}{2} \times 2$$

= $a \times 2^p \times 2$ où 2 ne divise pas a par hypothèse de récurrence $n = a \times 2^{p+1}$

Ainsi, par récurrence forte sur n, P(n) est vérifiée pour tout $n \in \mathbb{N}^*$. On en déduit la correction de la fonction puiss_2 n.

Dans le cas d'une boucle (for ou while) on utilise un invariant de boucle pour prouver la correction :

Définition 2.1. Un *invariant de boucle* est une propriété qui doit :

- être vérifiée avant l'exécution de la boucle
- · rester vérifiée après chaque itération

En particulier, cette propriété sera encore vérifiée à la fin de l'exécution de la boucle et peut donc, si elle est bien choisie, permettre de prouver la correction de l'algorithme.

Exemple 2.4. On définit la fonction Ocaml puissance_2 : int -> int * int dont la spécification est la même que précédemment mais utilise cette fois une boucle while :

- puissance_2 prend en argument un entier naturel *n* non nul (précondition)
- Le résultat renvoyé est l'unique couple $(a, p) \in \mathbb{N} \times \mathbb{N}^*$ tel que $n = a \times 2^p$ et a n'est pas divisible par 2

Montrons que la propriété $a \times 2^p = n$ est invariante.

- À l'initialisation des variables, a = n et p = 0. On a donc bien $a \times 2^p = n \times 2^0 = n$.
- Supposons la propriété vraie au début d'un tour de boucle : $a \times 2^p = n$. On note respectivement a' et p' les nouvelles valeurs des variables a et p à l'issue du tour de boucle. Montrons que la proriété $a' \times 2^{p'} = n$ est encore vérifiée. On a $a' = \frac{a}{2}$ et p' = p + 1 alors $a' \times 2^{p'} = \frac{a}{2} \times 2^{p+\frac{1}{2}} = a \times 2^p = n$ (par hypothèse).

Ainsi, *si le programme termine* (cela reste à démontrer!), l'invariant donné ci-dessus est toujours vérifié à la fin de l'exécution du programme. Ce qui prouve la correction du programme puisque le couple (a, p) renvoyé vérifie bien l'égalité $n = a \times 2^p$ et 2 ne divise pas a (c'est cette dernière propriété qui aura interrompu l'exécution de la boucle while).

2.3 Terminaison

Lorsqu'un algorithme est récursif ou fait appel à une boucle while il est nécessaire de prouver sa terminaison. En effet, dans le cas d'un algorithme récursif, il faut s'assurer qu'on finit bien par appeler un cas de base qui interrompra la succession d'appels récursifs. Dans le cas d'une boucle while, il faut s'assurer que la condition d'entrée en boucle finit par ne plus être vérifiée. Dans les deux cas, on utilise pour cela un variant :

Définition 2.2. Un variant est un paramètre défini en fonction des variables de l'algorithme qui :

- ne prend que des valeurs entières positives
- décroît strictement à chaque appel récursif ou itération d'une boucle (selon le cas)

Théorème 2.3. Tout algorithme possédant un variant termine.

Exemple 2.5. Revenons sur l'exemple 2.4 page 29. La variable a est un variant de boucle. En effet :

- à l'initialisation, $a = n \in \mathbb{N}^*$
- à chaque itération, a prend la valeur $a' = \frac{a}{2}$ (condition d'entrée en boucle : 2 divise a), on a donc bien $a' \in \mathbb{N}^*$ et a' < a.

On en déduit la terminaison de la fonction puissance_2.

Exemple 2.6. La fonction Ocaml récursive mem définie ci-dessous teste si un élément est présent dans une liste ou non.

La taille de la liste passée en argument est un variant puisque chaque nouvel appel récursif se fait sur la queue de la liste, qui a une donc une taille diminuée de 1. Cela justifie la terminaison de la fonction mem.

Remarque 2.1. Il n'est pas toujours évident de prouver la terminaison d'un algorithme. Par exemple, selon la conjecture de Syracuse, la fonction Ocaml définie ci-dessous termine pour toute entrée :

Mais cette conjecture n'a pour l'instant jamais été prouvée!

Remarque 2.2. On dit que la correction est *partielle* lorsque le résultat est correct, à la condition que l'algorithme s'arrête. On dit qu'elle est *totale* si de plus l'algorithme termine.

2.4 Tests

Nous avons vu que pour prouver la correction d'un algorithme on avait recours à un raisonnement par récurrence (éventuellement forte) ou à un invariant. Cependant il n'est pas toujours possible d'effectuer ce type de raisonnement et la recherche d'un invariant peu parfois s'avérer fastidieuse. Aussi on commencera généralement par effectuer un jeu de tests afin de vérifier la correction d'un programme. Il n'est pas attendu en MP2I de savoir générer automatiquement des jeux de tests, mais de savoir écrire un jeu de test pertinent :

- Lorsque le domaine d'entrée peut être partitionné, tester des entrées pour chacun des ensembles
- Tester aux valeurs limites

Exemple 2.7. Si un programme prend en entrée une valeur de type 'a list, on pourra le tester sur des entrées de type int list, string list, float list ou encore bool list. On pensera également à tester la liste vide [].

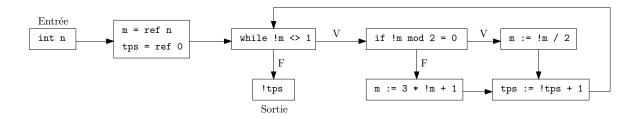
En complément, lorsqu'un programme contient des instructions conditionnelles on réalisera un test structurel en utilisant un graphe de flot de contrôle :

Définition 2.3. Le *graphe de flot de contrôle* d'un programme est un graphe orienté comportant :

- un sommet d'entrée un sommet de sortie
- un sommet pour chaque bloc d'instructions élémentaires
- un sommet pour chaque condition et pour chaque boucle
- des arcs reliant les différents sommets les arcs sortants d'une condition sont étiquetés par la valeur de la condition (V/F)

Une exécution, sur une entrée donnée, correspond alors à un *chemin* dans le graphe de flot de contrôle.

Exemple 2.8. Voici le graphe de flot de contrôle de la fonction tps_de_vol de la remarque 2.1 page 30.



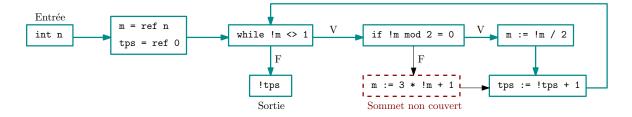
Définition 2.4. Dans un graphe de flot de contrôle, on dit qu'un chemin est *faisable* s'il existe une entrée pour laquelle l'exécution du programme correspond à ce chemin.

Remarque 2.3. L'existence de chemins infaisables est un problème *indécidable* (voir cours de spé). Une fois déterminé le graphe de flot de controle, on peut réaliser un jeu de tests selon l'un ou l'autre des critères suivants (du plus faible au plus fort) :

- Couverture de toutes les instructions (i.e. de tous les sommets)
- Couverture de toutes les branches sur les chemins faisables (tous les arcs)
- Couverture de tous les chemins faisables

Remarque 2.4. Il peut y avoir une infinité de chemins faisables lorsque le graphe de flot de contrôle comporte des cycles. On pourra alors se contenter d'un jeu de tests satisfaisant un critère de couverture des chemins d'une longueur fixée ou bien choisir l'un des deux autres critères de converture (plus faibles).

Exemple 2.9. Dans le graphe de flot de contrôle de l'exemple précédent il y a une infinité de chemins faisables (par exemple, les puissances de 2 passées en entrées correspondent à des chemins faisables distincts). De plus, le seul test sur l'entrée 8 est insuffisant car ce test ne satisfait pas le critère de couverture des instructions puisque le chemin correspondant est le suivant :

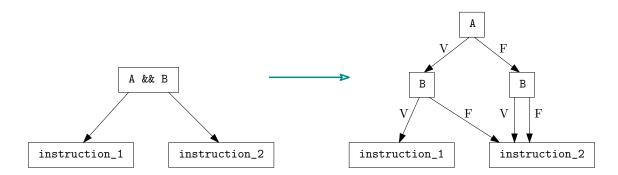


Enfin, lorsqu'une condition comporte des opérateurs booléens, on ne se contente pas de traiter l'expression comment globalement vraie ou fausse, on teste chaque cas possible.

Exemple 2.10. On donne la table de vérité de l'opérateur &&:

Α	В	A && B
0	0	0
0	1	0
1	0	0
1	1	1

Dans le graphe de flot de contrôle on décomposera donc comme ceci :



2.5 Complexité

Maintenant qu'on sait justifier qu'un algorithme répond bien à un problème donné, il reste à évaluer ses performances. En effet, plusieurs algorithmes peuvent répondre à un même problème mais nécessiter un temps de calcul et un espace mémoire bien différents.

Définition 2.5. Pour un algorithme donnée :

- sa *complexité temporelle* indique le temps de calcul nécessaire à son exécution
- sa complexité spatiale indique l'espace mémoire utilisé lors de son exécution

2.5.1 Complexité temporelle

Définition 2.6. La *complexité temporelle* d'un algortihme correspond au nombre d'opérations élémentaires réalisées à son exécution sur une entrée, exprimée en fonction de la taille de l'entrée.

Exemple 2.11. Pour un tableau ou une liste en entrée, on exprimera la complexité temporelle en fonction de la longueur du tableau ou de la liste.

Remarque 2.5. Parmi les différentes opérations élémentaires possibles on trouve par exemple :

- les additions, multiplications, etc.
- les comparaisons sur des types simples
- les affectations

On suppose que toutes ces opérations se font en temps constant.

Exemple 2.12. La recherche d'un maximum dans une liste non triée nécessite d'effectuer n-1 comparaisons pour une liste de taille n

Définition 2.7. La complexité algorithmique peut être évaluée de plusieurs façons :

- dans le pire cas : c'est la complexité maximale qu'on peut atteindre
- dans le meilleur cas : c'est la complexité minimale attendue
- en moyenne : il s'agit de la moyenne des complexités obtenues pour toutes les entrées possibles d'une taille donnée

Remarque 2.6. Dans la majorité des cas, c'est la complexité dans le pire des cas qu'on étudie. Si rien n'est précisé, c'est qu'on demande une complexité dans le pire des cas.

2.5.2 Classes de complexité

Le tableau suivant regroupe les différentes complexité rencontrées et leur dénomination, classée dans l'ordre croissant de complexité :

Complexité	Dite	Exemple
1	constante	opérations élémentaires
$\log n$	logarithmique	dichotomie
n	linéaire	recherche séquentielle, boucle
$n \log n$	linéarithmique	tri fusion, diviser pour régner
n^2	quadratique	tri insertion, boucles imbriquées
$a^n (a>1)$	exponentielle	appels récursifs multiples

En pratique, on cherche simplement à connaître un ordre de grandeur de la complexité asymptotiqe

2.5.3 Complexité spatiale

Index

complexité temporelle, 32

exception, 19

immuable, 15 Invariant de boucle, 29

levée d'une exception, 19

mutable, 16

opération élémentaire, 32

rattrapage d'une exception, 19

~ *Fin* ~